

Politique | Tribune libre: Un autre SCOT de l'agglomération bordelaise est possible



Le projet de SCOT de l'agglomération bordelaise soulève de nombreuses critiques dont les plus récentes et remarquées du conseil communautaire de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Dans ce débat, il nous semble fondamental de dépasser les potentiels conflits d'intérêts Communauté Urbaine de Bordeaux contre territoires péri-urbains que certains ont déjà cherché à exacerber à propos de la question de la métropole, pour aborder la méthode de travail, et surtout, corriger les points de faiblesse du projet en cours.

Pour mémoire, le SCoT (schéma de cohérence territoriale) a pour vocation de déterminer, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

« Ce sont les liens transversaux urbanisme-habitat-transport-services-emplois qui sont au cœur des réflexions sur les territoires de demain » déclarait Madame Cécile DUFLOT, notre Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, le 29 juin dernier en clôture des 8^{ème} Rencontres nationales des SCoT à Nantes, mettant également en avant le rôle de la planification et des Scot en matière d' « efficacité pour changer au quotidien la vie des gens ».

Sur le fond, le Scot de l'agglomération-phare de notre région Aquitaine, passées les phases de déclaration de bonnes intentions, est en passe de rater significativement quelques uns de ces objectifs, et non des moindres, qui se matérialisent par :

- une dynamique démographique plus forte hors agglomération, qui est de nature à encourager l'étalement urbain et grossir le flux automobile,
- la congestion généralisée de l'ensemble des réseaux de déplacements collectifs et individuels, avec toutefois un satisfecit sur le recentrage de l'agglomération grâce au tramway.

Quelle validité accorder au projet à ce jour, après une somme de travail pourtant considérable et la participation d'intervenants de qualité, au vu des promesses d'aussi peu de solutions satisfaisantes pour répondre à ces deux préoccupations majeures ? Aucune !

D'autant que s'ajoutent les perspectives les plus noires sur le budget transport des familles, et de surcoûts pour les

politiques publiques en conséquence de l'augmentation de la facture énergétique et de l'étalement urbain, et une piètre prévision de nos émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), en augmentation notable de + 6 % alors que l'objectif était de les diviser par quatre (facteur 4) à l'horizon 2050.

Aussi est-il urgent de re questionner l'ambition du SCoT, qui, plutôt que de prolonger les schémas du XX ème siècle pour répondre principalement à un enjeu de « métropole millionnaire », mérite d'être décliné en objectifs concrets, mesurables, plus proches de la vie des gens de réduction des temps et des coûts de transport (globalement, pour les collectivités et pour les ménages)

- de protection du bruit,
- de qualité de l'air des zones résidentielles, par la prescription de bandes boisées entre habitations et zones viticoles par exemple
- de maintien à côté des « couloirs d'intensité urbaine » de zones boisées ou de création des aires de maraîchage pour créer des interfaces résidences – nature agréables à vivre,
- de facilitation de la vie quotidienne, en rapprochant zones d'emploi et habitations, en association étroite avec les Plans de Déplacement des Entreprises, en limitant la dépendance des villes importantes du péri urbain vis-à-vis du coeur d'agglomération, en intégrant les « drive » dans le schéma urbanisme/transport, et en développant les services autour des gares de TER et autres noeuds inter modaux de transport, parkings relais, aires de co voiturage
- de mixité sociale et générationnelle renforcée et de qualité des relations humaines

Le temps qui consistait à adapter le réseau routier pour répondre tant bien que mal à une extension horizontale des agglomérations est révolu. A l'occasion des 9ème Rencontres nationales des SCoT qui auront lieu les 27 et 28 juin prochain à Libourne et Bergerac, il serait pertinent d'y montrer que nous avons pris la mesure de notre temps et de nos habitants !

Benoist AULANIER
Conseiller municipal Europe Ecologie Les Verts de Léognan Délégué à la Communauté de
communes des Graves et de Montesquieu - Délégué au Sysdau

Avec le soutien de Pierre Hurmic, Conseiller municipal de Bordeaux, délégué au SYSDAU, Eric Belet Adjoint au Maire Artigues, Isabelle Besson Adjointe au Maire Bruges, Bruno Beziade Conseiller municipal Bègles, Marie-Christine Boutheau, Adjoint au maire Cenon, Jean-Alain Bouyssou, Conseiller municipal Le Haillan, Yannick Bretagne, Adjoint au maire Le Taillan Medoc, Gérard Chausset, Adjoint au Maire, Vice président de la communauté urbaine de Bordeaux Mérignac, Martine Chevaucherie Conseillère municipale Floirac, Frédéric Danjon Conseiller municipal Pessac, Alain Dechamps, Adjoint Urbanisme et Déplacements Durables, Bruges, Thierry Hofer Adjoint au maire Pessac, Peggy Kancal Conseillère régionale Aquitaine, déléguée au plan climat, Paula Knibbs, Conseillère municipale Saint Loubés, Jean-Hervé Le Bars Conseiller municipal Floirac, Noël Mamère Maire, député Bègles, Christine Moebbs, Adjointe au Maire Saint Médard Jalles, Alain Moreno, Conseiller municipal Saint Selve, Jocelyne Pellet Conseillère municipale Léognan, Didier Pouvreau Conseiller municipal Bruges, Jean-Claude Pradels Conseiller municipal Mérignac, Clément Rossigno, Adjoint au Maire, Vice président de la communauté urbaine de Bordeaux Bègles, Stéphane Saubusse Conseiller municipal Le Pian Médoc, Marianne Sourgens, Conseillère municipale Bruges, Dominique Vaillant. Conseillère municipale

Benoist Aulanier
Crédit Photo : NguyenDai
Publié sur aqui.fr le 21/02/2013
[Url de cet article](#)